

Arrêté du 15 juillet 2024 fixant la liste des professeurs de lycée professionnels de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la classe exceptionnelle

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel

Arrête :

Article 1 : la liste des professeurs de lycée professionnel hors classe dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2024

HAUD	MARIE
GILLON	FRANCK
FERLIE	FABIENNE
ATTARD	ERIC
LACAMBRE	GILLES
SERRANO	ISABELLE
CHARVET	CHRISTINE
THEPENIER	PIERRE
BERNIER	BRIGITTE
BRUN	PATRICK
DUGELAY	MATHILDE
SOUCHAUD	LAURENCE
WARRAK	DRISS
ALBERTUCCI	CHRISTINE
TREHOU	PIERRE-JEAN
BRUEL	FLORENCE
BLANC	CORINE
CHANLIAU	FRANCOISE
LAGARDE	ERIC
BLANC	OLIVIER
PASCAL	SOPHIE
BRANTE	REMY
JOINT	BRIGITTE
TANDEAU DE MARSAC	KARINE
FEISSINIER	GILBERT

KARA	MUSLUM
GUEYDAN	NELLY
LE NORMAND	HUGUES
THOMAS	DIDIER
TRINQUART	THIERRY
DALLEMAGNE	PHILIPPE
BOUEDO	BRUNO
CHAMPION	NATHALIE
LE BLOUCH	PIERRICK
SAUDADIER	ALAIN
BARRA	LIONEL
ARNAUD	MYLENE

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille